



Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le

SLO

ID : 036-253609929-20221125-2022_05_01-DE

Convocation du 17 novembre 2022

Délibération 2022-05-01

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 25 novembre à 16h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Dominique Gabillon, Pascal Doucet

Etaient excusés : Jean-Yves Hugon

Ont donné pouvoir : Nadine Bellurot à Mireille Duvoux et Gil Avérous à Claude Doucet

OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il s'agit donc ici de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay,

Considérant que le quorum est atteint,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

Article unique : Mme Marie-France Martineau est nommée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le
Publié affiché ou notifié le
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,
Claude DOUCET.



La secrétaire de Séance,
Marie-France MARTINEAU

Auteur : Claude DOUCET, Président du Comité syndical du Château de Valençay
Date de mise en ligne : 30/11/2022
Durée minimum de publicité: deux mois à compter de la date de mise en ligne.